

info Châteaubernard

mars 2015 - N° 3



**Tout a changé.
Ou presque.**



Venez découvrir votre nouvelle concession.

ZAC de Bellevue - 16100 Châteaubernard
05 45 82 44 33



Das Auto.

**Peinture - Vitreries - Papiers-peints
Revêtements sols & murs- Façades**

J.M. ROUMEAU & fils

29.Rue Masson - 16100 COGNAC

**05 45 35 02 87
06 81 51 73 13**



IVA FORM
Cognac

OUVERT DE
8H45 A 20H30



SALLE DE REMISE EN FORME

05.45.83.27.67

3	Édito
4	Urbanisme Voirie
6	Vie Associative
8	Vie Scolaire
11	Centre de loisirs
12	Arts, culture, spectacles
16	Agenda
18	Infos pratiques
19	Seniors
20	Infos municipales
23	Chroniques
24	Espaces verts
26	Bien vivre à Châteaubernard
28	Le Castel

Photo couverture : Le Castel

Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves BRIAND
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Dépôt légal en cours
Numéro issn en cours

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Ce début d'année 2015 a vu notre pays confronté à des événements dramatiques.

Un élan de solidarité immense a fait suite à ces assassinats, concrétisé le 11 janvier partout en France par des marches rassemblant plusieurs millions de personnes. Je tiens à réaffirmer notre attachement indéfectible aux valeurs de la république et à la liberté d'expression.

Au quotidien, cultivons sans relâche nos valeurs de solidarité, d'entraide, de lien social, de bien vivre ensemble afin que cet élan ne soit pas sans lendemain.

Désormais, le Castel fait partie de notre environnement.

Les engagements pris par l'équipe municipale précédente ont été strictement tenus par la nouvelle, tant en matière de respect de délai, de maîtrise de l'enveloppe financière que de qualité de service proposé.

Le début de la saison est riche ; les manifestations sont de qualité et Le Castel suscite un véritable engouement .

Durant les prochains mois, nous allons poursuivre notre action :

- Continuer l'agrandissement du cimetière avec une volonté de créer un cadre différent, moins strict, plus végétal. Les travaux devront être terminés avant la fin de cette année.

- Engager des travaux de mise en place d'un réseau de collecte des eaux pluviales avenue d'Angoulême.

Connu depuis des années et attendu par les riverains régulièrement inondés, ce problème difficile n'a pu trouver de solution que par une volonté forte et partagée de Grand Cognac communauté de communes et des villes de Cognac et Châteaubernard

La concertation, la réflexion partagée, la mise en commun de moyens ont permis de trouver la solution technique et les ressources financières pour aboutir à la phase de réalisation.

Ceci démontre, s'il en était encore besoin, l'intérêt d'agir ensemble dans l'intérêt général.

Autre exemple de mutualisation au bénéfice de tous, la restructuration du stade Claude Boué présentée dans ce magazine.

- Accentuer notre démarche volontariste qui tend à supprimer les substances polluantes lors de l'entretien des espaces verts. Nous devons adopter une attitude éco-environnementale et responsable en modérant nos exigences pour préserver notre environnement.

Une commune doit avoir des projets, des ambitions, à la hauteur de ses moyens, de ses capacités financières.

L'avenir, le notre, celui de nos enfants et des générations suivantes se construit maintenant.

Soyez certains que mon engagement quotidien est d'être le garant d'un développement raisonné et responsable de Châteaubernard.

Pierre Yves BRIAND
Votre Maire

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Aménagement du stade Claude Boué

Le stade Claude Boué va connaître, au cours des prochains mois, une profonde transformation.

Sous l'égide de la Communauté de communes Grand Cognac, d'importants travaux vont être engagés sur ce site de notre commune.



- Un parking public d'une centaine de places ainsi qu'un parking bus et officiels.
- Des espaces d'accueil destinés aux joueurs et aux spectateurs.

La voirie d'accès, sur la rue des Groies sera recalibrée.

C'est donc un véritable " Pôle football " qui va naître à Châteaubernard pour un montant de 4,5 millions € et qui sera, dès 2016, mis en service au bénéfice de tous : des amateurs, des passionnés mais d'abord et surtout des plus jeunes.

Cette opération a pour but de compléter, d'améliorer les équipements existants et de les mutualiser au profit des deux clubs de foot que sont l'U.A. Cognac et le S.L. Châteaubernard qui vont cohabiter, tout en gardant chacun leur propre identité.

Comme dans d'autres domaines, cette mutualisation est devenue indispensable afin de permettre aux utilisateurs de bénéficier d'installations mieux adaptées, de réduire le coût d'investissement et de fonctionnement, d'économiser l'espace, c'est-à-dire en résumé de mieux utiliser les ressources publiques.

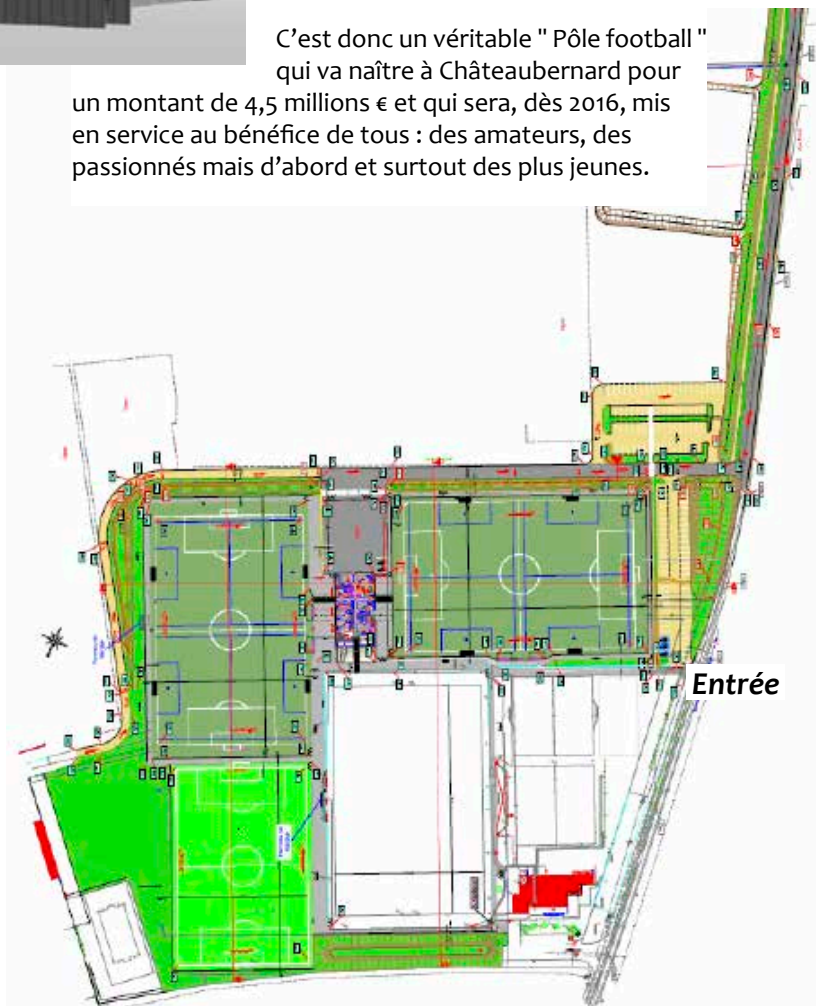
En plus du réaménagement du terrain d'honneur actuel (en vue d'une homologation niveau 3 pour les connaisseurs !), vont ainsi être construits :

- Deux terrains d'entraînement en gazon synthétique, dont la fréquence d'utilisation est multipliée par cinq par rapport à un terrain classique.

L'un d'eux bénéficiera des mêmes homologations que le terrain d'honneur et pourra s'y substituer en cas de besoin.

- Un terrain d'entraînement en gazon naturel.

- Un bâtiment d'environ 600 m² comprenant des vestiaires et sanitaires, un club house, un espace médical, des bureaux et locaux annexes.



Avenue Claude Boucher



En février, les deux équipes des services techniques de Châteaubernard et de Cognac soit 8 personnes ont préparé les terre-pleins. L'entourage est constitué de bordure béton et de gros galets noyés dans le ciment. La largeur de cette bande de protection est de 60 cm.

A l'intérieur la végétation implantée comprend en premier, les arbustes qui sont des robinias fastigié (faux acacias).

Ensuite aux extrémités du terre-plein sont installés les stachys.

Une bâche en fibre de coco recouvre l'ensemble, sur laquelle est épandu une couche de copeaux de lin (paillage) qui empêchera la pousse des mauvaises herbes. Des panics sont installés au centre du massif.

Le choix de ces végétaux a porté sur leur besoin en eau limité et aussi pour un entretien moins coûteux.



Modification florale

*Rue de la Doue
Carrefour de Beauregard*

Tenant compte des conditions liées à l'écologie, il a été décidé de modifier l'ornementation florale de la rue de la Doue. La moitié des suspensions va être supprimée. Ce type de fleurissement ne correspond plus à l'esprit d'aujourd'hui.

D'ailleurs, il n'est pas justifié dans le cadre des "villes et villages fleuris". Le jury nous l'avait déconseillé pour des raisons évidentes de consommation d'eau, surtout en période estivale et du besoin en main d'œuvre.

Il est préconisé de composer avec des plantes vivaces et des variétés résistantes à la sécheresse, plutôt que du tout fleur, et d'implanter en pleine terre et non pas dans des vasques.

Au carrefour de Beauregard, les quatre suspensions seront supprimées puis remplacées par un massif (fleurs et arbustes) et un brise-vue végétalisé le long de la vigne. L'ensemble doit être digne d'une décoration d'entrée de ville.

Cet aménagement sera réalisé par nos services Espaces Verts à partir de septembre.





Le point du Comité de Jumelage...

Madame Nicole NAMBLARD, Vice-Présidente déléguée OÑATI, très tournée vers les jeunes générations de CHATEAUBERNARD, a initié le projet Grande-Bretagne en accord avec le Président du Comité de Jumelage de notre commune.

Les démarches entreprises ont été fructueuses et en décembre 2014, les élèves des classes de CM1-CM2 de nos deux groupes scolaires recevaient une documentation sur l'EUROPE au cours de deux matinées ainsi que quelques jours plus tard, les cartes de Noël réalisées par les enfants du PAPEL CLUB, placé sous la responsabilité de Madame Harriet SCOTT, institutrice de l'École Primaire SOUTHMEAD de BRAUNTON, petite ville située au nord du DEVON. Depuis, les enfants des Ecoles Pablo PICASSO et Jules VALLES, sous la houlette de Messieurs MEUNIER et LESCANNES correspondent avec leurs homologues britanniques. Les enfants et leurs enseignants tissent un nouveau lien de fraternité et d'amitié et élaborent ainsi une nouvelle passerelle vers l'EUROPE de demain.

Le Comité de Jumelage reste à la disposition de tous pour transmettre toute documentation éditée tant par la Commission Européenne, sise à BRUXELLES, l'OFAJ situé à PARIS, que par le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe installés, eux, à STRASBOURG, que pour soutenir, mettre en forme tout projet dans le cadre d'ERASMUS PLUS.

Gérard Milanie



Dans le sport il y a des hommes qui marquent des générations de joueurs ; Gérard était de ceux-là. Pour tout ce que tu nous a donné, merci à toi.

Sports et Loisirs
Châteaubernard
Football.



Club de Tai Chi " la fille de Jade "

Ceux qui sont intéressés par la découverte de cet art martial chinois sont invités à venir le découvrir ou nous rencontrer.

Tél. 09 50 17 24 75 ou 06 09 75 95 06

Plus sur notre site :

<http://vietvodaotl-cognac.com>

Castelbaladins

Une nouvelle pièce, une nouvelle équipe de comédiens pour une nouvelle salle " le Castel ". Croyez-vous aux sorcières ? Aux fées ? Vous êtes sceptiques. Vous n'êtes pas sûrs. La " Compagnie des Castelbaladins " va vous prouver le contraire... Une équipe d'amis de neuf comédiens autour de leur metteur en scène Hubert Luqué va vous faire rêver avec la pièce de Bernard Cassan " Mes Hommages, Mage " Crise de rire assurée !

Date des représentations à Châteaubernard.
Les 20, 21 et 22 novembre 2015 (le Castel).



Soirée inaugurale du Castel

Le Castel a ouvert ses portes et la municipalité avait choisi de le faire découvrir aux acteurs clés et essentiels de la vie communale : les associations. Moment privilégié autour et dans ce superbe écrin où chacun a eu tout loisir de visiter et d'échanger avec élus et techniciens. N'en doutons pas, c'est une belle histoire qui commence entre cette magnifique salle et le monde associatif.



15 janvier

Ouverture d'une antenne Secours Populaire

L'antenne de Châteaubernard du Secours Populaire est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h et le 2^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Résidence des Meuniers
Locaux de l'ancienne crèche
Bât D, Entrée A1
Rue Jean & Pierre Bienassis
Téléphone : 06 80 40 36 87



La journée verte des vélos verre

- Chaque année, des dépôts sauvages apparaissent dans les forêts et en pleine nature.
- Les causes, nous les connaissons bien mais nous n'avons que très peu de pouvoir pour les enrayer :
- Les modes de production et de consommation non durables ainsi que le manque de sensibilisation de la population pour n'en citer que deux.
- Aussi afin de réduire la quantité d'ordures déversées dans la nature et pour donner plus de visibilité à ce problème, nous, les VELOS VERRE avons organisé notre 1^{ère} journée annuelle de nettoyage dans les ballastières sur la commune de Mainxe ; un de nos terrains de jeu préféré.
- L'idée est venue d'un membre de l'association Laurent VILLARD lors de notre Assemblée Générale, fin novembre.
- Le bureau des VELOS VERRE, très enthousiaste à cette idée, a immédiatement sollicité tous leurs partenaires et en a cherché de nouveaux dans un seul objectif, que cette journée ne coûte rien à notre association, à part le temps et l'énergie offerts par chaque membre.
- **Qu'avons-nous trouvé dans nos bois ?**
- Des bidons plastiques en tout genre, vides ou pleins d'huile, des télévisions, 3 matelas, une bouteille de gaz, des couches usagées, des conserves, du verre plat et des bouteilles...
- Avec beaucoup de regrets, nous constatons, que 99% des déchets que nous avons récoltés sont acceptables en déchetteries. Il serait donc beaucoup plus intelligent que les "pollueurs" aillent déposer leurs ordures aux heures d'ouverture des déchetteries !

Avant



Après



Vie scolaire

Les NAPS



École maternelle de la Combe des Dames

Durant la période de janvier-février, nous avons eu la découverte de la gym avec l'intervenante Manolita.

Ainsi que :

- * création de " main en pâte à sel ", avec peinture et pochette cadeau décorée. Atelier réalisé par Cassandra (ATSEM).
- * création de cartes de vœux, peintures sur vitres. Atelier réalisé par Justine (Animatrice)



* jeux de société, figurines en pâte à modeler, tableau en carton. Atelier réalisé par Charlotte (Animatrice).

* jeux extérieurs tous ensemble...

Concernant la prochaine période, nous allons accueillir deux intervenants :

lundi et mardi : Mr GASSELING : musique

jeudi et vendredi : Mme DI SAIA : danse

École primaire Pablo Picasso

Le printemps pointe le bout de son nez, c'est la rentrée... et qui dit : Rentrée, dit : NAPS !!!!

Pour ce nouveau cycle allant jusqu'aux vacances de Pâques, l'école Pablo Picasso innove en matière de NAPS. En effet, l'école accueille de nouveaux intervenants pour la plus grande joie des écoliers. Au programme, l'école conserve certaines activités comme le journalisme, la musique, la danse ou encore le football, rugby et handball. L'activité Aquarelle fait son apparition. Celle-ci permettra aux jeunes artistes d'exprimer leur savoir-faire grâce à cette technique picturale. Ensuite, on offre la possibilité de faire découvrir le Viet vo dao ; cet art martial vietnamien dont la devise est : " Être fort pour être utile ". Enfin, nos écoliers de Pablo Picasso auront la chance de pratiquer le VTT et profiter du printemps pendant les NAPS.



École primaire Jules Vallès



A l'école Jules Vallès, les enfants inscrits aux NAPS sont toujours aussi nombreux et enthousiastes à participer aux activités.

Ils y découvrent le plaisir de jouer ensemble, à l'atelier jeux de société animé par Isabelle, de réaliser une mosaïque avec Bernadette, de danser ensemble au rythme de musiques actuelles avec Véronique, aussi de s'évader " la tête dans les planètes " avec Déborah.

S'ajoute un panel d'autres activités variées allant de la boxe avec Fabrice, au journalisme avec Colette, en passant par la composition florale avec Audrey, la découverte de la fabrication de ballons sculptés avec Marc ou

encore, pour le prochain cycle après les vacances de février, le chant choral avec Mr Espar, la réalisation d'objets en bois avec Mme Gaborit et une sensibilisation à l'environnement avec l'association Pérennis.



4L Trophy s'invite dans les écoles primaires



C'est avec des étoiles plein les yeux que Germain et Estelle, font partager aux élèves Castelbernardins l'aventure qu'ils viennent de vivre : le 4L Trophy.

Un raid sportif et humanitaire où plus de 1200 4L soit près de 2500 étudiants partent à la découverte du Maroc, de ses habitants et des richesses de ce pays.

C'est au mois d'octobre 2014 que l'aventure commence pour eux entre recherche de sponsors et réparation de la 4L, les journées sont bien remplies.

Au final, près de 6 000€ seront récoltés grâce à la générosité de tous nos partenaires dont des Castelbernardins.

Le 4L Trophy, c'est avant tout un raid humanitaire qui vient en aide aux enfants du désert, pour qui nous avons récolté des fournitures scolaires et sportives.

Le départ a eu lieu le 18 février de Biarritz, cap sur l'Espagne puis embarquement en bateau pour le Maroc avant l'aventure dans le désert qui durera 10 jours.



C'est alors qu'ils découvrent un pays au mille paysages. Des plaines verdoyantes, en passant par l'Atlas enneigé pour enfin découvrir le désert et ses dunes de sable : ils ne savent plus où regarder.

Ils usent du road-book et de la boussole afin d'effectuer les boucles autour du village de Merzouga ainsi que l'épreuve tant attendue de l'étape marathon.

Ils rejoignent enfin Marrakech pour clôturer ce périple.

Une expérience extraordinaire, riche en partage, en découverte et en émotion.

C'est aussi et surtout grâce aux partenaires qu'ils ont pu réaliser cette aventure ; ils tiennent donc, à tous les remercier vivement.

Nos petits écoliers castelbernardins sont ravis de cette rencontre avec ces étudiants voyageurs au grand cœur. C'est une très belle aventure qu'ils rêvent maintenant de faire... quand leur tour viendra



Vie scolaire

Du 19 au 24 janvier 2015



Les élèves de la classe de CM2 de l'école Jules Vallès sont partis en classe de neige au centre d'altitude de la Charente de Saint Lary dans les Pyrénées.

Les 25 apprentis skieurs se sont régalés sur les pistes du Pla d'Adet. En complément, les enfants ont visité la maison du parc des Pyrénées, la machinerie du téléphérique, l'usine hydro-électrique de St Lary et ont participé à un jeu de piste dans le village.

L'accueil dans le centre a été exceptionnel : les enfants

étaient encadrés par de nombreux animateurs du lever au coucher. La nourriture était excellente ! Tous les enfants sont revenus enchantés du séjour avec, cependant, un regret... " C'était trop court ! "

Un grand merci à tous ceux qui ont favorisé la réalisation de ce voyage !

A l'école Jules Vallès

Ce vendredi 20 février 2015, les élèves de CE2 CM1 de Monsieur ROUSSEAU ont invité leurs camarades, à venir découvrir un atelier d'électricité.

Les grands ont présenté des jeux électriques qu'ils avaient fabriqués à l'aide de piles, de fils électriques, de papier et de petites ampoules. Chaque jeu possédait son règlement écrit. Les plus jeunes élèves avaient donc pour tâche de tester les jeux d'adresse et de questions-réponses.

Mission qui a été prise très au sérieux...



Pour fêter le 100^{ème} jour d'école

Les élèves de CP CE1 de l'école Jules Vallès ont accueilli leurs camarades des autres classes ainsi que les élèves de grande section de la maternelle de la Combe des Dames. A cette occasion, les enfants de CP CE1 ont présenté leurs collections de 100 objets : 100 bouchons, 100 feuilles d'arbres, 100 codes barres, 100 bonbons, 100 écrous, 100 cailloux, 100 images d'animaux, 100 jolis mots, 100 fèves, 100 graines de potiron... Et tant d'autres choses que les plus jeunes ont pu admirer autour d'un goûter de bienvenue.

Madame CORDIER, enseignante de la classe des CP CE1, explique que cet événement permet un travail en mathématiques, notamment sur le comptage et sur la notion de dizaines et unités. Cette action permet également de renforcer la liaison entre les classes, et plus particulièrement la liaison entre la maternelle et le CP. Les parents des élèves ont été conviés à l'exposition.

NOUVEL AN CHINOIS



Atelier rouleaux de printemps



Arts, culture, spectacles

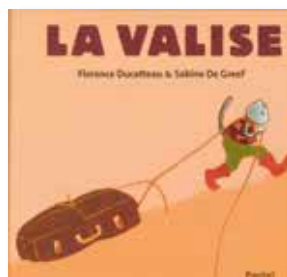
A la médiathèque



L'éveil de la tulipe par la compagnie l'Arbre soleil jusqu'à 3 ans

Une petite graine dort bien au chaud dans sa maison sous la terre, dans le noir et le silence. Mais voilà que le hérisson frappe à sa porte puis la souris danseuse de tchatcha, la pluie, le vent...

Jeudi 18 juin à 10h et 11h



L'heure du conte pour tous les enfants dès 3 ans
Mercredi 6 mai à 15 h
Voyage, voyage...

Mercredi 10 juin à 15h

Qui raconte ?



Le monde des insectes,

atelier animé par Pauline Dillerin de l'Espace Mendès-France à partir de 6 ans

Pauline présente les insectes, leurs particularités, leur mode de vie, leur alimentation. Les enfants découvrent un élevage de phasmes, les manipulent, cherchent des œufs et repartent prêts à lancer leur propre élevage !

Mercredi 24 juin à 15h dans le jardin



Pour toutes ces animations les places sont limitées. Renseignements et inscriptions au 05 45 32 76 76

Les coups de Cœur de l'équipe de la médiathèque

Coline, 17 ans, dans la rue de Valérie Lacroix
éditions Thierry Magnier (roman à partir de 14 ans)



Sur un coup de tête, parce qu'elle n'en peut plus de sa mère alcoolique, Coline fugue avec son chien Lénine et entame une vie de sdf dans les rues de Lyon. Seule au monde, la jeune fille ne parvient pas à reprendre pied, ne veut d'ailleurs pas se confronter à son avenir. Puis, peu à peu, à la faveur de quelques rencontres voulues ou non, de quelques sms répétés, elle va accepter de se socialiser à nouveau. Un sujet difficile, un choix d'écriture sensible : Coline est un roman du malaise adolescent par excellence.

Cool caravanes

*la vague des
caravanes
rétro de Jane
Field-Lewis*
éditions
Hoëbeke 2010 -
(livre documentaire)



Laissez-vous surprendre par cet ouvrage riche en photographies et anecdotes de propriétaires enthousiastes de caravanes rétro. Si vous recherchez un moyen bon marché de vous évader pendant le week-end ou tout simplement un petit refuge tranquille au fond du jardin, la caravane répond à toutes ces attentes. De plus, ces modèles d'époque inspirent le style vintage : couleurs acidulées, vaisselles en mélamine, frigos 1950... Laissez-vous tenter et concrétisez votre rêve !

Arts, culture, spectacles

A la médiathèque

Vous aimez lire, échanger vos impressions de lecture ?

Alors participez à l'un de ces 3 prix littéraires en devenant juré !

Il suffit de s'inscrire, lire les livres de la sélection et désigner celui qui vous aura séduit.

Renseignez-vous à la médiathèque dès le mois d'avril.

Horaires d'ouverture

Mardi	16 h – 18 h
Mercredi	14 h – 18 h
Jeudi	16 h – 18 h
Vendredi	14 h – 19 h
Samedi	9h30 – 12 h30

Le prix des bibliothèques et médiathèques de Grand-Cognac

met en valeur la littérature policière en partenariat avec le festival du Polar.



Le prix des lecteurs des littératures européennes

valorise la littérature étrangère.

Chaque année un pays européen est mis à l'honneur.

En 2015, ce sera la Grande-Bretagne avec la ville de Londres.



La voix des lecteurs

est le prix organisé par le centre du livre et de la lecture. Il récompense un auteur de création littéraire (roman, poésie, théâtre, essai...), originaire de la région ou résidant en Poitou-Charentes.



Dans les salles d'exposition



Cogitez, photographiez... C'est exposé!

La Ville de Châteaubernard organise ses cinquièmes **Rendez-vous photographes**, événement destiné aux amoureux de la photographie, amateurs ou professionnels. Pour participer, rien de compliqué : rendez-vous à la médiathèque le 28 mars 12h30 au plus tard avec votre bulletin d'inscription, une enveloppe contenant vos coordonnées et une autre contenant votre photo 20 x 30 illustrant le thème « **Histoires de mains** ».

Renseignements :

05 45 32 76 76 ou www.ville-chateaubernard.fr

Histoires de mains...

Venez découvrir les clichés réalisés par les participants aux rendez-vous photographes 2015. Ensuite votez pour votre coup de cœur !

Exposition du 14 au 23 avril

mardi, mercredi, jeudi 14h-18h

vendredi 14h-19h

samedi 9h30-12h30



Niala

peinture

Exposition du 16 au 25 juin

tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

le dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 19h



Catherine Chabert

sculpture et pastel

Exposition du 2 au 11 juin

horaires d'ouverture sur

www.ville-chateaubernard.fr

Arts, culture, spectacles

Michel Boujenah



Ma vie rêvée,
humour
**samedi 11 avril
2015 à 20h30**
Entre délire
et réalité,
l'humoriste
invente sa
vie dans une
autobiographie
touchante et
fascinante.
35 €, billetterie
à Auchan-
Châteaubernard,

Leclerc-Cognac et via Ticketnet et Fnac.
En fonction des places disponibles, billetterie au guichet du Castel
45 mn avant la représentation
partenariat Ville de Châteaubernard - Blues Passions Production.

Monsieur Joseph

Comédie musicale de Yannick Nedelec et Pierre Bloch

vendredi 17 avril 2015 à 20h

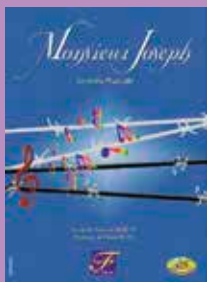
Laissez-vous entraîner dans
l'atmosphère d'une école d'après-
guerre, sur un fond de swing et de
chanson française, par les élèves
des classes CHAM du collège Félix-
Gaillard et la classe de théâtre du
conservatoire.

Réservation indispensable pour cette
représentation gratuite

Retrait des billets au conservatoire de Grand-Cognac à
partir du 30 mars

Tél. 05 45 82 19 39

Partenariat Ville de Châteaubernard- Conservatoire de
Grand Cognac



Au Castel

Castel'odies

Rencontre de chorales

Ouverture à la chapelle des Templiers
jeudi 16 avril 2015 à 20h30
Gospel en Borderies, Arc-en-Ciel,
Hospitaliers.
Gratuit pour tous. Tél. 05 45 32 32 51
Ville de Châteaubernard



Voices influence gospel

samedi 18 avril 2015 à 20h30

Invité des Castel'odies 2015, cet ensemble dirigé
par Mickaël Merle, déborde d'énergie. Constitué de
45 choristes, dont plusieurs solistes, accompagné
par le pianiste Romain Charrit, le groupe chante un
répertoire très varié allant du gospel traditionnel à la
variété influence gospel.

Billetterie à la mairie de
Châteaubernard.
en fonction des places
disponibles, billetterie
au guichet du Castel
45 mn avant la
représentation
10 €, gratuit moins de
18 ans dans le cadre
familial
places numérotées
Tél. 05 45 32 32 51
Ville de Châteaubernard

Arts, culture, spectacles

Au Castel

Le jeu de l'amour et du hasard

Comédie de Marivaux par la compagnie des Larrons,
mise en scène Xavier Lemaire



vendredi 29 mai 2015 à 20h30
Un spectacle percutant, détonnant et admirablement interprété ! Théâtrorama.
Billetterie au Castel et sur www.ville-chateaubernard.fr à partir du 1^{er} avril en fonction des places disponibles, billetterie sur place 45 mn avant la représentation
20 €, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial places numérotées
Tél. 05 45 32 32 51
Ville de Châteaubernard.

Maison Guidon

Théâtre actuel par Pti Tom compagnie

vendredi 19 juin 2015 à 20h30

Une fratrie de doux-dingues s'apostrophent, se défient, s'encouragent ou se disputent pour parvenir à honorer la commande du jour : la fabrication d'un manège à sept vélos ! Drôle et poétique, ce spectacle -sortie de résidence- est servi par des comédiens du cru.

billetterie au Castel et sur www.ville-chateaubernard.fr à partir du 1^{er} avril

en fonction des places disponibles, billetterie sur place 45 mn avant la représentation

10 €, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial

places numérotées

Tél. 05 45 32 32 51

Ville de Châteaubernard



Soirée Django et Grappelli

Musique jazz par les élèves du conservatoire de Grand-Cognac

mardi 16 juin 2015 à 20h

réservez indispensable pour cette représentation gratuite

retrait des billets au conservatoire à partir du 1^{er} juin dans la limite des places disponibles

Tél. 05 45 82 19 39

partenariat Conservatoire de Grand Cognac - Ville de Châteaubernard.



Spectacle de ballet

Danse classique et modern jazz par l'école de danse Fabienne Zeman

vendredi 26 et samedi 27 juin 2015 à 20h30

billetterie au Castel mercredi 24 juin de 17h30 à 20h et en fonction des places disponibles 45 mn avant

le début du spectacle, 13 €, places numérotées

partenariat École de danse Fabienne Zeman - Ville de Châteaubernard



Gala

Danse classique et modern jazz par l'école de danse Estelle Simon

vendredi 3, samedi 4 juillet à 20h30, dimanche 5 juillet 2015 à 15h

billetterie au Castel mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet de 17h à 20h et en fonction des places disponibles 45 mn avant le début du spectacle, 14 €, moins de 12 ans 10 €, places numérotées

Partenariat École de danse Estelle Simon - Ville de Châteaubernard



Avril 2015

- Me 1** Permanence - 14h - Salle Jean-Tardif - CIDVAT
- Ve 3** Loto - 20h - Le Castel - Amicale du personnel de la BA 709
- Sa 4** Animation compostage - à partir de 10h - Jardins respectueux parking du Château de l'Yeuse - Les Jardins respectueux
- Ma 7** Don du sang - 16h à 20h - Mairie de Cognac - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Sa 11** **Spectacle Michel Boujenah - 20h30 - Le Castel - Ville de Châteaubernard**
- Ma 14** **Rendez-vous photographes - Salles d'exposition - au Je 23 Ville de Châteaubernard**
- Ma 14** **Les Castel'odies - 20h30 - Chapelle des Templiers ou Chapelle Ste Thérèse - Ville de Châteaubernard**
- Me 15** **Les Castel'odies - 20h30 - Chapelle des Templiers ou Chapelle Ste Thérèse - Ville de Châteaubernard**
- Me 15** Tournoi vétérans - Tennis club et plateau couvert - **au Je 25** Tennis club de Châteaubernard
- Je 16** **Les Castel'odies - 20h30 - Chapelle des Templiers ou Chapelle Ste Thérèse - Ville de Châteaubernard**
- Ve 17** **Les Castel'odies Classes Cham - 20h30 - le Castel - Ville de Châteaubernard**
- Sa 18** Bourse aux plantes - 10h à 15h - Place de l'Échassier - Les Jardins respectueux
- Sa 18** Concours doublettes challenge Lucien Brouillet et challenge OMS - Boulodrome - les boules Lyonnaises
- Sa 18** Brevet Audax 150 km - 17h - Salle Jean Tardif - Association sportive des Verriers cyclotourisme
- Sa 18** **Les Castel'odies Soirée de clôture - 20h30 - le Castel - Ville de Châteaubernard**
- Di 19** Championnat jeunes tour 3 - 9h à 17h - Salle Jean Monnet - Sports et loisirs Châteaubernard tennis de table
- Ve 24** Réunion de Printemps - 17h - Salle Jean Tardif - Association sportive des Verriers cyclotourisme
- Ve 24** Loto - 20h - Le Castel - Sports loisirs Châteaubernard Football
- Sa 25** Balade en compagnie des ânes en bord de Charente - 10h à 12h - RdV parking de la Trache - Les Jardins respectueux



Mai 2015

- Ve 1** Brin d'aillet - 12h - Salle des fêtes - Amicale des retraités de l'usine St Gobain section de Cognac
- Lu 4** Don du sang - 8h30 à 12h - Salle des fêtes - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 6** Permanence - 14h - Salle Jean Tardif - CIDVAT
- Ve 8** Cérémonie commémorative - 11h15 - Monument aux morts - ville de Châteaubernard
- Sa 9** Autour de la mare - 15h à 17h - RdV parking du château de l'Yeuse - Les Jardins respectueux
- Sa 9** Journée découverte - Stade Claude Boué - Castel Model car 16
- Sa 9** Assemblée Générale - 18h - Salle des fêtes - Association des Handicapés Physiques de la Charente
- Sa 9** Marché de producteurs - Dizedon impasse de **et Di 10** l'Alambic - Saveurs et Terroirs
- Di 10** Concours de danse - Le Castel
- Di 17** Fête du pain et de la Caillebotte - Place Raymond Buzin (Chapelle des Templiers) - Comité des fêtes
- Di 17** Brocante, Bourse à l'enfance - Parc des Pierrières - APE des écoles des Pierrières
- Sa 23** Fête de la nature - 10h à 18h - Jardins respectueux - **et Di 24** Les jardins respectueux
- Sa 23** Tournoi Départemental du club - à partir de 13h - Salle Jean Monnet - Sports et loisirs Châteaubernard tennis de table
- Di 24** Brocante - Parc de la Combe des Dames - APE des écoles de la Combe des Dames
- Ve 29** Fête des voisins, animez votre quartier, votre rue...
- Sa 30** Tournoi de débutants - U.A. Cognac - Sports loisirs Châteaubernard Football



Juin 2015

- Lu 4** Don du sang - 16h à 20h - Salle des fêtes de Châteaubernard - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 3** Permanence - 14h - Salle Jean Tardif - CIDVAT
- Je 4** **Rencontres chorales des collèges et lycées - Le Castel**
- Ve 5** Rencontres chorales des collèges et lycées - Le Castel
- Ve 5** Rendez-vous aux jardins - 10h à 18h - Les Jardins
- au Di 7** respectueux
- Sa 6** Tournoi U11-U13-U15-U17 - U.A. Cognac - Sports loisirs
- et Di 7** Châteaubernard Football
- Di 7** Championnat jeunes tour 4 - 9h à 17h - Salle Jean Monnet - Sports et loisirs Châteaubernard tennis de table
- Di 7** Vide Grenier - Parc et plateau des Pierrières - Team Cycliste Châteaubernard
- Sa 13** Concours de tarot - 13h à 20h - Salle Jean Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Di 14** Brocante - Sports loisirs Châteaubernard Football
- Di 14** Stage de Tai Chi Chuan - 9h à 17h - Salle des fêtes - La fille de Jade
- Ma 16** **Concert Django Reinhardt - Le Castel - Conservatoire de musique et d'art dramatique de Grand Cognac**
- Je 18** **L'éveil de la tulipe - 10h et 11h - Médiathèque - moins de 3 ans - la compagnie l'arbre soleil - ville de Châteaubernard**
- Je 18** Cérémonie commémorative - Stèle des justes - ville de Châteaubernard
- Ve 19** Kermesse des écoles des Pierrières - 17h - Parc des Pierrières - APE des écoles des Pierrières
- Sa 20** Tournoi jeunes - Tennis club et plateau couvert -
- au Me 1^{er}** Tennis club de Châteaubernard
- Sa 20** Assemblée Générale - 11h - Stade Claude Boué - Sports loisirs Châteaubernard Football
- Me 24** **Atelier "Le monde des insectes" animé par Pauline Dillerin de l'Espace Mendès France - 15h - Jardin de la médiathèque - à partir de 6 ans - Ville de Châteaubernard**
- Ve 26** Kermesse des écoles de la Combe des Dames - Parc de la Combe des Dames - APE des écoles de la Combe des Dames
- Ve 26** **Spectacle de danse - 20h30**
- et Sa 27** **Le Castel - École de danse Fabienne ZEMAN**



- Sa 27** Butinons au jardin - 14h à 18h
Jardins respectueux -
- et Di 28** Les Jardins respectueux
- Di 28** Course de véhicules électriques
marche 1 - Castel Model Car 16
- Di 28** Randonnée d'été des Vélos Verre - 8h - St Laurent de Cognac - Les Vélos verre



Commune partenaire



La "Fête des Voisins" est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Chaque habitant partage un geste simple, dans toute la France, en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, pour un moment de convivialité.

Pour tous renseignements contactez :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Détecteur de fumée

Tous les lieux d'habitation (appartement, maison) doivent être équipés d'au minimum un détecteur de fumée normalisé depuis le 8 mars 2015.

Objectifs

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant (au moins 85 dB à 3 mètres) pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604 et une autonomie sur pile de cinq ans. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits car ils sont radioactifs. À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Installation

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015. Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut :

- soit, fournir le détecteur à son locataire
- soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Le détecteur doit :

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement (palier, couloir) desservant les chambres. Lorsque le logement ne comporte pas de circulation ou dégagement

(cas des studios), le détecteur doit être installé le plus loin possible de la cuisine et de la salle de bain,

- être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur (fumées de cuisson et vapeur d'eau).

Dans les maisons ou dans les appartements comportant plusieurs étages, il est recommandé d'installer 1 détecteur par étage. Dans les logements de grande surface, il est également recommandé d'installer plusieurs détecteurs.

(en cas de défaillance)

Par contre dans certains cas c'est au propriétaire d'assurer la vérification et l'entretien s'il s'agit de :

- logement à caractère saisonnier
- location meublée
- logement-foyer
- logement de fonction
- résidence hôtelière

Déclaration à l'assureur de l'installation du détecteur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les

dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur de fumée.

Cette notification est faite par la remise d'une attestation.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du détecteur de fumée.

La compagnie d'assurance ne peut d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de son obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie.

Modèle de lettre

Je soussigné (nom, prénom de l'assuré), détenteur du contrat n° (numéro du contrat de l'assuré) atteste avoir installé un détecteur de fumée normalisé au (adresse de l'assuré) conforme à la norme NF EN 14604

VISITE DE CONTRÔLE

ATTENTION À L'ARNAQUE

Si des personnes se présentent chez vous ou vous contactent par téléphone pour faire une visite de contrôle de l'appareil, refusez catégoriquement. Aucune loi n'oblige ce contrôle. Il s'agit d'une fausse information et donc d'une démarche abusive. Seul l'occupant ou le propriétaire selon les cas est responsable du bon fonctionnement.

Attention : il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation pour éviter aux occupants de l'immeuble de sortir de chez eux et d'aller dans les parties communes d'où proviennent les fumées.

Vérification et entretien

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur



RAIMOND SAS
COUVERTURE - BARDAGE

Une grande diversité de travail et de savoir faire destinés aux professionnels du privé ou du public

L'utilisation d'un grand nombre de matériaux, la maîtrise de certaines techniques et notre mobilité sur toute la France sont nos atouts !



Pour obtenir des informations, un devis ou échanger sur vos projets :

4 rue de l'artisanat - ZI Beau Soleil - 44450 St Julien de Concelles
Site Internet : www.raimond.fr - Téléphone : 02 40 36 50 07 - Fax : 02 40 36 51 98

Les incivilités dans notre commune

Combattons les incivilités dans notre commune !

Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants de notre commune. Nous vous invitons à plus de civisme afin de préserver la qualité de notre environnement.

Respectons le code de la route !

Trop de vitesse excessive
Stationnement sur des emplacements non autorisés, sur les espaces verts
Non respect des sens interdits (ex. rue de la Nicerie).



La solution d'aménagement pour réduire la vitesse a un coût. Avec un peu de bon sens, nous pourrions éviter d'investir dans des travaux qui ne satisferont qu'une partie de nos riverains.

Respectons nos voisins !

Evitons les nuisances sonores en respectant les jours et horaires pour nos travaux bruyants comme la tonte des pelouses afin de préserver la tranquillité de nos voisins. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Protégeons nos espaces verts !

Une campagne de sensibilisation est prévue pendant le 1^{er} semestre.

Ramassons les excréments de nos animaux domestiques.

Participons à l'entretien de nos trottoirs qui sont sous notre responsabilité.

Entretien nos arbres et nos haies afin que ceux-ci n'empiètent pas sur le domaine public.

Nous avons la chance de disposer d'une déchetterie fonctionnelle et performante, alors, n'hésitons pas à l'utiliser !



Respectons les jours de ramassage des déchets !

Trop de sacs jaunes ou tout venant restent sur les trottoirs plusieurs jours.



Combattre l'incivilité, c'est respecter les règles de vie en société, comme la politesse, le respect d'autrui et de l'ordre public. Alors ne faisons pas du " mieux vivre ensemble " une utopie mais plutôt une réalité au quotidien.

Repas des aînés

Plus de 360 personnes réunies

Ce dimanche 15 mars 2015, la ville de Châteaubernard invitait ses aînés de 70 ans et plus, à son traditionnel repas spectacle. C'est l'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas pour un moment convivial.



L'après-midi s'est achevée par une représentation musicale et dansante assurée par la compagnie D'ART N.J.



Une loi pour limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques

Wifi, ondes électromagnétiques... La loi du 9 février 2015 renforçant l'encadrement de l'exposition aux ondes électromagnétiques a été publiée au Journal officiel du mardi 10 février 2015.

Dans les crèches et les écoles

❶ Dans les espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des enfants de moins de 3 ans, **l'installation d'un équipement terminal fixe équipé d'un accès sans fil à internet est interdite.**

❷ Dans les classes des écoles primaires, les accès sans fil sont désactivés lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les activités numériques pédagogiques. Par ailleurs, toute nouvelle installation d'un réseau radioélectrique dans les écoles primaires doit faire l'objet d'une information préalable du conseil d'école. Cela signifie que **les bornes Wifi ou les points d'accès Wifi doivent disposer d'un moyen de désactivation.**

Information accueil du public

Les établissements proposant au public un accès wifi le mentionnent clairement au moyen d'un pictogramme à l'entrée de l'établissement.

Ce pictogramme a été apposé à l'entrée de tous les locaux disposant d'une borne Wifi.



Il ne signifie pas qu'il s'agit d'un point d'accès Wifi gratuit mis à la disposition du public.

Immeubles d'habitation

Lorsqu'une mesure est réalisée dans des immeubles d'habitation,

les résultats sont transmis aux propriétaires et aux occupants. Ces résultats mentionnent le nom de l'organisme ayant réalisé la mesure. Tout occupant d'un logement peut avoir accès, auprès de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), à l'ensemble des mesures réalisées dans le logement.

Téléphone mobile

Toute publicité ayant pour but la promotion de l'usage d'un téléphone mobile sans recommandation claire, visible et lisible concernant l'utilisation d'un accessoire pour limiter l'exposition de la tête aux champs électromagnétiques émis est interdite.

Pour toute vente d'appareil de téléphonie mobile, mention doit également être faite de la recommandation d'usage de l'accessoire permettant de limiter l'exposition. À la demande de l'acheteur, pour la vente de tout appareil de téléphonie mobile, un accessoire adapté aux enfants de moins de 14 ans peut être fourni pour limiter l'exposition de la tête aux émissions radioélectriques.

Information

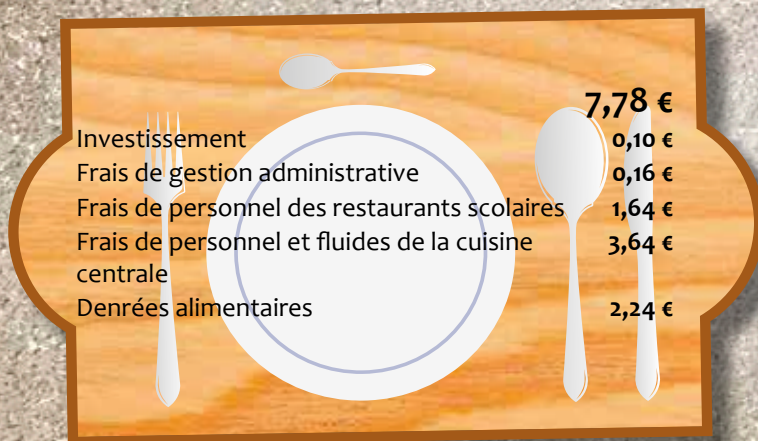
- Les notices d'utilisation des équipements terminaux radioélectriques comportent une information claire sur les indications pratiques permettant d'activer ou de désactiver l'accès sans fil à internet.

- Les équipements émetteurs de champs électromagnétiques d'un niveau supérieur à un certain seuil ne peuvent être installés dans un local privé à usage d'habitation sans qu'une information claire et lisible ne soit donnée aux occupants concernant l'existence d'un rayonnement et, le cas échéant, les recommandations d'usage permettant de minimiser l'exposition à celui-ci.

- Les établissements proposant au public un accès wifi le mentionnent clairement au moyen d'un pictogramme à l'entrée de l'établissement.

Prix de revient d'un repas au restaurant scolaire

Plus de 56 000 repas sont fabriqués chaque année par la cuisine centrale. Ils sont livrés et servis dans chacun des restaurants scolaires des écoles.



Prix de vente d'un repas au restaurant scolaire



Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil municipal du 7 janvier 2015

- Attribue une subvention au comité d'entraide.
- Prend connaissance de l'opération départementale "destruction des frelons" de l'année 2014. (50% des frais de destruction sont pris en charge par le département et 50% par la Ville de Châteaubernard).
- Prend connaissance du bilan 2014 de l'accueil de personnes dans le cadre de travaux d'intérêt général.
- Émet un avis favorable sur la proposition de fixation de l'indemnité représentative de logement pour les instituteurs et les directeurs des écoles ne bénéficiant pas de logement de fonction.
- Autorise M. le Maire à solliciter des subventions culturelles auprès du Conseil Départemental, du Pays Ouest Charente et de Grand Cognac
- Accepte l'acquisition d'une parcelle cadastrée AM 159 rue de Bellevue à des fins de réserve foncière.
- Désigne trois élus suppléants complémentaires pour siéger au Comité technique et au Comité d'hygiène et de sécurité des agents municipaux.
- Donne délégation à M. le Maire pour fixer les tarifs des spectacles culturels
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec la commune de Merpins. Les assistantes maternelles de Merpins pourront bénéficier des services du Relais des Assistantes Maternelles de Châteaubernard.
- Émet un avis favorable à la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière.
- Prend connaissance des nouveaux parcours et des nouveaux arrêts des bus transcom.

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Conseil municipal du 10 février 2015

- Fait le choix d'un nouveau logo pour la ville de Châteaubernard.
- Avenante le marché relatif à la construction de l'Espace Festif et Culturel.
- Émet un avis favorable sur le schéma de mutualisation des services proposé par Grand Cognac.
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion Départemental de la Charente pour une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail (au profit des agents municipaux).
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec la communauté de communes de Grande Champagne pour l'enfouissement coordonné du réseau de communications électroniques de France Télécom.
- Sollicite le remboursement des frais d'électricité du chantier du Castel pris en charge par la commune pour la période du 3 novembre 2014 (date de pose du compteur définitif) au 19 décembre 2014 (date de réception du bâtiment). Demande auprès du compte prorata des entreprises chargées dudit chantier.
- Désigne un élu, interlocuteur privilégié auprès des services de police et de gendarmerie.
- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement pluvial des villes de Cognac et Châteaubernard.
- Autorise M. le Maire à signer une convention avec Blues Passions pour l'organisation de deux spectacles (Bénabar et Michel Boujenah).
- Attribue des subventions associatives.
- Modifie l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour les travaux du Castel.

État civil

Naissances

Lola BÉSINEAUD,
le 30 décembre 2014 à Châteaubernard
Gabriel MÉTAYER
le 6 janvier 2015 à Châteaubernard
Fleur JOUGIER
le 01 février 2015 à Saintes
Joseph LAFOUX
le 2 février 2015 à Châteaubernard
Lucile FONTAGNE
le 3 février 2015 à Châteaubernard
Thomas KESSLER
le 11 février 2015 à Châteaubernard
Lina FERREIRA DE CARVALHO
le 13 février 2015 à Saintes
Antoine GIRAUD
le 23 février 2015 à Châteaubernard

Décès

Jeannine BALANGÉ veuve FAGOT,
le 12 Octobre 2014, à l'âge de 83 ans
TELLIER Bruno,
le 25 Octobre 2014, à l'âge de 41 ans
Ali BENANANOU,
le 11 novembre 2014, à l'âge de 49 ans
Carmelo DOMINÉ,
le 18 novembre 2014, à l'âge de 74 ans
 Ginette BAINAUD veuve FROIDEFOND,
le 23 novembre 2014, à l'âge de 92 ans
François HERVÉ,
le 05 décembre 2014, à l'âge de 62 ans
Robert COUSSY,
le 25 décembre 2014, à l'âge de 76 ans
Gilbert LEHELLE,
le 31 décembre 2014, à l'âge de 88 ans
Jacqueline DESUCHÉ,
le 3 janvier 2015, à l'âge de 87 ans
Lucienne ROLLAIN,
le 4 janvier 2015, à l'âge de 77 ans
André FERNANDEZ,
le 6 janvier 2015, à l'âge de 67 ans
René HAYS,
le 20 janvier 2015, à l'âge de 87 ans
André NEVEUX,
le 1 février 2015, à l'âge de 77 ans
Bogdan PASTUSZAK,
le 3 février 2015, à l'âge de 87 ans
Jean JACQUOT,
le 8 février 2015, à l'âge de 91 ans
Barbara JABLONSKA,
le 11 février 2015, à l'âge de 89 ans
Nicole ARBIOS épouse FAURE,
le 14 février 2015, à l'âge de 67 ans
Gisèle MEUNIER veuve ANTELME,
le 15 février 2015, à l'âge de 87 ans
Irène VAGILE épouse BETATO,
le 20 février 2015, à l'âge de 87 ans
Gabriel NADAUD,
le 23 février 2015, à l'âge de 90 ans
Jacques ANTELME,
le 24 février 2015, à l'âge de 74 ans

Communiqué de presse

A compter de janvier 2015, pour être au plus près de la demande des usagers... Info 16 vous propose dorénavant le service gratuit « d'aide aux courriers et aux démarches administratives » tous les lundis de 10h à 12h.

La permanence est à la disposition des personnes intéressées sur rendez-vous à compter du 12 janvier.

A Info 16 dans un espace confidentiel

Couvent des Récollets

53 rue d'Angoulême à Cognac

Les personnes qui le souhaitent seront reçues par un bénévole expérimenté qui a acquis une compétence de plusieurs années dans ce domaine. Il pourra apporter une aide en toute confidentialité pour :

- La rédaction de tous courriers aux prestataires de services (artisans, commerçants...),
 - La rédaction de courriers personnels, l'aide aux démarches et déclarations auprès d'organismes sociaux, gouvernementaux...,
 - La constitution de dossiers administratifs,
 - Les demandes de prestations auprès d'organismes sociaux,
- Et d'une manière générale, dans tous les cas où les personnes rencontrent des difficultés de compréhension dans la rédaction et la lecture de documents administratifs.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous contactez info 16.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

53 rue d'Angoulême – 16100 COGNAC

Tél. : 05 45 82 62 00 – Fax : 05 45 82 58 95

E-mail : info16cognac@wanadoo.fr

Site info 16 : www.info16cognac.fr



EXPLOIT #1 FINANCER SA CITADINE EN TOUTE SIMPLICITÉ

NOUVEAUTÉ

i20 La citadine intelligente

i20 COUPÉ

Forfait entretien 27€

i20 Edition #1

149€ PAR MOIS (1)

SANS APT SANS CONDITION

COGNAC - LCV Automobiles
ZA Fief du roy - 16100 CHATEAUBERNARD
05 45 35 01 80
www.lcv-automobiles.fr

HYUNDAI

ADK

Cognac Entreprise Adaptée

CAPAC

33A, rue de la Commanderie
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. 05 45 35 98 50
Fax : 05 45 35 97 92
Email : contact@capac.fr

- Ensemble pour un challenge
- ✓ **Conditionnement**
 - ✓ **Fabrication Liquide Factice**
 - ✓ **Assemblage**
 - ✓ **Blanchisserie**
 - ✓ **Légumerie**



Chroniques

Opposition

Propos libres qui n'engagent que leurs auteurs.

Majorité

CHRONIQUE DES ELUS DE L'OPPOSITION CASTELBERNARDINE

Nous affirmons une nouvelle fois qu'élus d'Opposition nous avons pour mission naturelle de «contrôler en temps réel» l'action et les décisions de l'équipe majoritaire. Sous l'angle de la démocratie notre action est très utile.

Notre rôle est de contraindre de fait le maire et sa Majorité à présenter des dossiers complets, clairs, transparents et conformes en tous points à l'intérêt de notre commune et de tous les castelbernardins. Nous nous devons d'être des contrôleurs avisés et exigeants. Evidemment la Majorité conservatrice de notre ville ne cherche qu'à nous faire jouer un rôle de figuration en dénonçant pour cela et selon son éternel refrain totalement infondé : une opposition systématique de notre part.

Par manque de pratique et d'une réelle expérience, ils ont des difficultés à mettre en œuvre et à pratiquer un véritable débat démocratique ce qui engendre des relations parfois très tendues, dont les médias se font l'écho sans en approfondir avec justesse la cause et sa finalité.

Notre devoir est de vous informer et de vous alerter sur les sujets brûlants de notre territoire, même si ici notre place est limitée :

L'abandon de la mise à deux fois deux voies de la RN 141 dans la déviation de notre agglomération est un scandale à mettre au crédit d'élus incompetents en matière de prospective d'infrastructures et une administration d'Etat qui elle aussi porte une lourde responsabilité dans ce «FIASCO».

Ce fiasco est aussi financier, dont on nous doit le moindre détail dans un compte à rendre public. Il ne faut pas oublier les particuliers et les entreprises qui depuis des décennies étaient dans une situation de blocage de leur patrimoine et de leur développement. Au sujet de la zone du Mas de la Cour (des miracles), zone incohérente quant à son aménagement et ses infrastructures qui n'ont pas su tenir compte de la réalité commerciale du territoire concerné, pour l'instant on assiste au déplacement de quelques commerces, sans une réelle incidence positive sur l'emploi. Le parking poids lourds est transformé en terrain d'accueil des Gens du Voyage, ce qui n'est pas une surprise. Il faut ajouter le fait que la CdC de Cognac fait main basse sur nos équipements sportifs, tel le terrain de foot au détriment à court terme de notre club, etc...

Alors, dans le cadre de Grand Cognac : zones commerciales mal définies, complexe nautique pharaonique, salles des fêtes aux dimensions inadaptées, chais Monnet dans la luxure financière, nous assistons donc une nouvelle fois à un amateurisme d'élus locaux, qui ne maîtrisent ni le développement économique, ni la prospective de son aménagement, ce qui nous conduit à ce que nous avons toujours dénoncé c-à-d le gaspillage des deniers publics. «Adieu veau, vache, cochon, couvée...» tout cela n'est malheureusement pas une fable, mais la dure réalité du pot pourri dans lequel s'amoncelle ici chez nous les illusions perdues. La suite dans le prochain épisode... Bien cordialement.

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Armelle GAUVAIN.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princes
48 rue des Vauzelles
16100 CHÂTEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

Le premier mois de chaque année est un moment privilégié pour les élus d'une commune. En effet, cette période est orientée vers la solidarité et la fraternité notamment au travers des vœux où la proximité, l'écoute et les échanges sont plus que jamais d'actualité.

Cette année est particulière car nous avons eu l'honneur d'inaugurer le CASTEL. Plus de 1200 personnes sont venues partager ces instants d'intense convivialité.

Cependant, un fait marquant nous interroge et doit être souligné : l'absence systématique remarquée des élus de l'opposition !

Absents aux vœux du personnel communal, absents aux vœux des Castelbernardins, absents à la soirée inaugurale dédiée aux associations et aux entreprises, absents aux vœux de la communauté de communes.

Comment revendiquer d'être des représentants de la population en ayant une attitude de cette nature ? Quel respect ? Quels signes d'implication au sein de notre commune ? Comment croire en la sincérité d'une volonté constructive et participative pourtant revendiquée ?

Il est sans aucun doute toujours plus facile d'être passif, de ne rien faire, de contester, de critiquer plutôt que d'imaginer, proposer, construire, oser aller de l'avant et préparer l'avenir.

Il est plus facile de se faire passer pour d'éternelles victimes que l'on prive soit disant de tout droit d'expression ; mais qui peut croire cela ? La ficelle est vraiment trop grosse !

Est-ce cela être représentant d'une partie de la population ?

Est-ce cela être conseiller municipal d'opposition ?

Actuellement, nous connaissons une période économique difficile, de croissance très faible. Dans ce contexte, nous subissons le désengagement progressif de l'état et une baisse des dotations au profit des communes.

Dès lors se pose la question suivante : comment répondre à l'ensemble des besoins face à la baisse des moyens ?

Certains prônent haut et fort l'absence de projets, l'absence d'ambition, l'immobilisme.

Faut-il attendre résignés des jours meilleurs. Faut-il vivre replier sur soi ?

Souhaitons-nous voir nos infrastructures se dégrader et notre territoire de moins en moins attractif ?

D'autres optent pour une autre solution. Pas de fatalité ! Nous avons cette autre vision. L'avenir de notre commune se prépare, se dessine, se construit. Pour cela mettons en commun nos envies, nos besoins, nos moyens et nos énergies.

Nous devons cesser l'individualisme et les querelles de clocher. Cela se nomme la mutualisation. Cette démarche s'inscrit dans un nouvel état d'esprit où l'intérêt général doit être considéré au sens le plus large. La société et les mentalités changent, nous voulons anticiper, porter, favoriser ces évolutions. Nous voulons favoriser la mise en place de cette mutualisation.

Nous pensons qu'unir nos atouts et nos forces, optimiser nos moyens, se rassembler, réunir nos compétences sont des leviers de développement et d'économies de nos communes, de notre territoire.

L'équipe de la majorité.

Espaces verts

Les plantations dans l'espace privé

Des règles à respecter

Chacun reconnaît l'intérêt de la végétation dans les espaces verts privés ou publics : amélioration de la qualité de vie, aspect écologique important. Mais les plantations (arbres) ne doivent pas représenter de gêne ou de danger aux propriétés voisines ni à la circulation des personnes et des véhicules.

Si aucune réglementation n'est prévue dans le cadre d'usages locaux (mairie, règles d'urbanisme...) c'est la réglementation du CODE CIVIL qui s'applique.

❶ ENTRE PROPRIÉTÉS PRIVÉES

- article 671 du code civil

La distance de plantation par rapport à la limite des propriétés voisines est de 0,50 m pour les arbres et haies de moins de 2 m de haut.

Elle est de 2 m pour les arbres dépassant 2 mètres de haut. Il en résulte que si un arbre est planté à plus de 2 mètres de la limite séparative il peut avoir une hauteur supérieure à 2 mètres.

Mais la jurisprudence peut jouer en cas de préjudice causé au voisin (ombre) et faire abattre l'arbre. Attention, la distance se mesure à partir du milieu du tronc.

Une demande d'égouttage ou d'abattage ne peut être faite que par le propriétaire ou son usufruitier ; le locataire n'est pas habilité.

- article 672 du code civil

Les règles précédentes peuvent ne pas s'appliquer si il y a une convention entre propriétaires ou une prescription trentenaire.

Sinon le propriétaire est tenu d'égoutter les branches qui dépassent chez le voisin. Ce dernier ne peut le faire lui-même sans autorisation mais il a le droit de l'exiger. Si le bien est en location, les frais d'entretien sont à la charge du locataire.

❷ LE LONG DE LA VOIE PUBLIQUE

Les règles dépendent du type de voirie ; ici nous ne traiterons que les voies communales. Ce sont les règles de l'article 671 qui s'appliquent mais avec plus d'obligations

liées au code de la voirie routière.

Le riverain veillera à ce que rien ne dépasse la limite des voies ; les haies sont donc taillées au niveau de cette limite, les trottoirs ne doivent pas être encombrés.



Si les démarches amiables par la mairie et les mises en demeure n'ont pas abouti, le Maire peut, par arrêté, appliquer l'article R116-2 du code de la voirie routière et faire abattre les arbres ou haies situés à moins de 2 mètres de la limite du domaine public. Il s'agit d'un délit passible d'une amende de 5^{ème} classe.



Attention : des servitudes peuvent être obligatoires afin d'assurer une meilleure visibilité (sécurité routière) dans le cas de croisements, de virages...

C'est l'article L114-2 du code de la voirie routière qui fixe ces servitudes.

Ce sera l'objet du prochain journal.

CONSEIL : N'hésitez pas à contacter la mairie / services techniques, pour poser vos questions personnelles concernant ces réglementations.

" Rendez-vous aux Jardins "

Dont la 13^{ème} édition aura lieu les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin 2015. En 2014, plus de 2 300 jardins publics et privés ont ouvert sur l'ensemble du territoire et ont accueilli 1,8million de visiteurs.



Espaces verts

Place Durbach

Nouvelles Plantations

Les deux pins maritimes qui étaient sur la place Durbach à la Combe des Dames, atteints de maladie, ont dû être arrachés. Ils sont remplacés depuis peu par un sapin douglas et un séquoia.



Bientôt les beaux jours ! Une envie de jardiner ?

Il reste quelques parcelles à cultiver aux Jardins Familiaux. Renseignements et inscriptions à la Mairie.

Les jardiniers retroussent leurs manches à l'arrivée du printemps pour préparer la terre à accueillir les nouvelles plantations.

Comment lutter contre le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est arrivé il y a plusieurs années en France. Ce n'est pas une espèce locale. Ce type de frelon se nourrit, entre autres, d'insectes pour assurer des besoins en protéines. La prédation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones (notamment les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins lourds sur la biodiversité locale.

En l'état actuel des connaissances sur cette espèce et sa prolifération, le plan vise dans un premier temps

à limiter le développement des nids en piégeant les fondatrices (mi-avril à mi-mai). Cela n'éradique pas cependant l'espèce. Les recommandations et actions proposées devraient évoluer au fil de l'amélioration des connaissances, mais aussi de l'adaptation des espèces autochtones au phénomène (évolution naturelle).

Les différentes phases du plan

De mi-février à mi-avril : piégeage des fondatrices

De mars à octobre : signalement des nids

De avril à fin octobre : détruire les nids et / ou les signaler

De octobre à novembre : piégeage des fondatrices

Quel type de piège utiliser ?

En l'état actuel des recherches, nous préconisons l'usage de pièges " sélectif " dans les périodes adaptées, afin de limiter la capture de l'espèce autochtones.

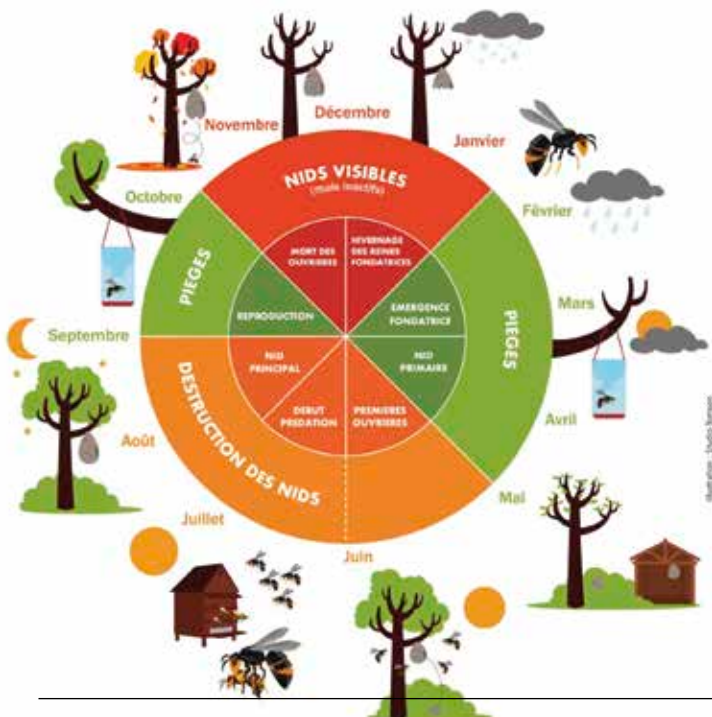
Attiré par l'appât, l'insecte entre dans le piège. Le frelon reste bloqué à l'intérieur, tandis que les autres espèces peuvent sortir par le trou de 5,5 mm de diamètre.

Nous vous conseillons d'utiliser comme appâts (en attendant des produits plus adaptés) : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc et un trait de sirop (framboise ou de cassis).

En dehors des périodes de piégeage, que faire ?

Le signalement des nids au printemps et en été auprès de votre mairie est essentiel pour la pose des pièges l'année suivante. Dans la mesure du possible et si il représente un danger, faite détruire le nid par des professionnels.

Il semblerait que les pièges soient plus efficaces si ils sont situés près des anciens nids. D'où l'importance de connaître la position des nids d'une année sur l'autre.



Fin de saison pour la patrouille " Cartouche Doré "

L'armée de l'air française dispose de deux patrouilles officielles : la patrouille de France, basée à Salon de Provence, et la patrouille " Cartouche Doré " basée à Cognac.

Toutes deux ont vocation à montrer une bonne image et le savoir-faire de l'armée de l'air.

La patrouille " Cartouche Doré " est solidement ancrée dans l'histoire et la mission de l'école de pilotage de l'armée de l'air. Cette patrouille de voltige marie exigence humaine et performance technique. Depuis sa création en 1989, elle évolue sur TB 30 Epsilon.

Les membres de la patrouille sont des instructeurs pilotes à l'École de pilotage de l'Armée de l'air. Ils sont recrutés pour leur expérience et leur motivation.

L'entraînement et les vols de présentation s'ajoutent à leur activité de moniteur.

La hauteur minimale de vol est de 100 m. Les Epsilon de la patrouille " Cartouche " Doré volent à des vitesses comprises entre 150 et 360 km/h. Les facteurs de charge peuvent atteindre 6 G.



quatre Epsilon aux couleurs de la Patrouille. Le quatrième joue le rôle de remplaçant en cas de défaillance technique d'un des trois autres. Son pilote joue le rôle de surveillant des vols et commente la présentation face aux spectateurs.

En 2014, après leurs congés annuels pris fin octobre, les membres de la patrouille se sont consacrés de nouveau à leur métier d'instructeur. En novembre, les " Cartouche Doré " ont choisi leur nouvel équipier,

après deux vols d'évaluation. Ils entameront ensuite leur " transformation " au rythme de deux entraînements de trente minutes par jour. Cette période d'entraînement sera complétée, début avril, par un stage d'accoutumance au survol maritime à Solenzara, en Corse. Présentation des nouveaux membres qui composeront

équipiers des " anciens ", le lieutenant Chapel ainsi que les capitaines Régent et Lévy. Une nouvelle recrue : le lieutenant Mochino au poste d'équipier gauche.

Au plaisir de les rencontrer bientôt, sur les sites de meetings aériens.

Historique

En 2014, la patrouille a fêté ses 25 ans d'existence. Créée le 2 juin 1989 par trois instructeurs du Groupement école 315 à l'occasion de la célébration du passage des 100.000 heures de vols sur Epsilon, son succès fut tel que dès son retour en coulisse, " un bis " lui était demandé.

Depuis, elle effectue en moyenne 30 représentations par an, en France ainsi qu'à l'étranger, où elle démontre le savoir-faire de l'armée de l'air et de l'école de pilotage, unité dont elle dépend depuis sa création.



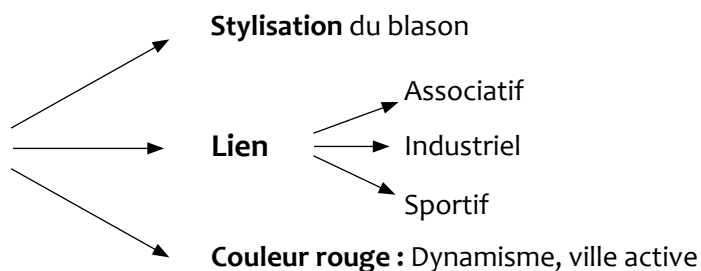
La démonstration aérienne s'effectue avec trois avions. Les déplacements pour rejoindre les lieux de représentation se font avec

l'équipe en 2015 : le capitaine Blanquer prendra le poste de leader, après avoir réalisé deux ans en tant qu'équipier gauche. Il aura pour



Bien vivre à Châteaubernard

La ville se dote d'un nouveau logo



Un logo pour quoi faire ?

Le logo est plus qu'une simple image. C'est une création graphique qui permet de reconnaître une entité et la différencier des autres. C'est un outil indispensable pour valoriser notre commune. Il permet de nous identifier et de nous reconnaître immédiatement. C'est une signature.

Lors de la journée associative de septembre 2014, il a été abordé le fait d'avoir un logo pour notre commune. Un logo permettant d'affirmer notre appartenance et notre attachement à Châteaubernard. Il doit également permettre de s'identifier instantanément.



L'idée a été retenue. Nous avons proposé aux étudiants du lycée Louis Delage de la section FSPACK (Formation Supérieure du Packaging de Cognac) de rejoindre le logo de la ville.

Les consignes sont simples, la création doit répondre aux objectifs suivants :

- Modernité
- Représentativité de la commune
- Version couleur et noir et blanc
- Utilisation pour les documents officiels.

Les étudiants ont proposé 12 projets tous aussi intéressants que créatifs.

Nous avons présenté 3 réalisations au conseil municipal. Le logo retenu est celui conçu et réalisé par Carmen RAINAUD

Le régisseur du Castel

Pierre Arruabarrena

D'origine Basque Pierre Arruabarrena a gardé la passion, le calme et la fougue des gens du sud-ouest. Bassiste passionné, il a accompagné plusieurs grands artistes sur les scènes de France. Pierre ou faudrait-il dire Peyo (*c'est comme cela que la profession et sa famille l'appelle*) a, après des études d'hôtellerie, souhaité vivre de sa passion, mais les passions ne font pas toujours vivre son homme. C'est sur les

conseils de professionnels qu'il décide de se former au métier de régisseur son, ce qui est en soit logique pour un musicien.

De cette formation en découlera un parcours dans le monde fascinant du spectacle et des tournées. Tour à tour technicien son, régisseur son, technicien son et lumière. Dans des lieux aussi atypiques que magiques que sont

le théâtre de Châtelleraut et l'école nationale du Cirque. Sportif et diplômé dans la discipline du roller acrobatique, il n'en fallait pas moins pour piloter le Castel lieu dédié aux arts pluridisciplinaires où il va désormais exercer son métier pour la plus grande joie des artistes, spectateurs et des familles. Ses très fortes compétences sont au service de la culture de l'art et des manifestations qui s'y dérouleront. Et comme le dresseur de lion, il a su dompter le Castel. Il le connaît maintenant sur le bout des doigts, et s'il vous arrive de le rencontrer, vous pourrez voir sa disponibilité, sa passion pour son métier et sa salle. Il en connaît les limites et les possibilités et si vous voulez du spécial, il saura toujours trouver les solutions conformes à la réglementation. Plus rien n'a de secret pour lui entre la tribune mobile de 350 places, la fosse refermable, les gradateurs sons et lumières, la régie son et lumière, les 60 tables rondes et 60 tables rectangulaires pour les repas, les 500 chaises dédiées exclusivement au Castel, la cloison mobile, les perches motorisées, la chaufferie high-tech et sans oublier l'office avec ses 2 fours professionnels, ses 4 frigos etc...

Bref, avec ses 1800 m² de surface le Castel a trouvé "son régisseur" Peyo.

Châteaubernard lui souhaite la bienvenue et espère qu'il saura s'épanouir dans une programmation aussi diverse et variée que celle du Castel.



Bravo les artistes

Au cours du mois de janvier lors des diverses manifestations d'inauguration du Castel et de la visite publique du 17 janvier, plus de 1300 personnes ont pu admirer dans le hall d'entrée les décorations florales.

Des agents du service espaces verts ont apporté leur contribution à cet aménagement décoratif.

Soit sous la houlette de Julien pour la composition florale du bac fabriqué "maison" lui aussi, soit sous la baguette (à souder) et le marteau de Fabrice, pour la réalisation des sculptures métalliques.

Bravo à toute l'équipe pour la qualité et l'esthétique du travail réalisé pour le plaisir des yeux.



Le Castel

Remise de médailles



Daniel Boyer reçoit le titre de maire honoraire par Monsieur le sous préfet de Cognac



Bernard Pique reçoit la médaille de la ville de Châteaubernard

Les agents municipaux dans le hall du Castel à l'occasion des vœux



La soirée d'inauguration rassemble 500 personnes...



... autour de P-Y Briand (maire de Châteaubernard), Michel Gourinchas (conseiller régional), Robert Richard (conseiller général), Étienne Faury (commandant de la base) et Maria Godlewska (l'architecte du Castel).



Bénabar fait salle comble

Châteaubernard info : Bénabar, quel est votre ressenti en descendant juste de scène ?

Bénabar : c'était super, c'est le meilleur des quatre

Châteaubernard info : des quatre quoi ?

Bénabar : des quatre spectacles que nous venons de faire. Nous avons vraiment passé un très bon moment ici. La salle est très bonne au niveau son et je me suis tout de suite senti bien.

Châteaubernard info : et le public de châteaubernard, il est comment ?

Bénabar : il est génial, Le public est avec nous. Nous l'avons gardé tout le concert. Il a partagé avec nous les moments d'émotions et les moments plus rythmiques. L'alternance me semble bien et je pense que nous allons garder cet équilibre pour Paris et la tournée qui suit. Les gens connaissent mes chansons et mêmes les nouvelles résonnent dans les têtes.



Les grandes salles sont difficiles pour la proximité. (il regarde son musicien) on doit rester comme ce soir les gars !

Et vous, vous pensez quoi de ce soir ?

Châteaubernard info : je pense que tout le monde est pleinement satisfait. A la fin, vous faites référence au mois de janvier et à un clin d'œil à Disney, pourquoi ?

Bénabar : oui c'est vrai. Dommage pour ceux qui font le ménage !!!

Nous voulions finir par un moment décalé, un moment de partage, de joie de bonheur en fait. Pour nous, c'est



Un musicien nous rejoint

Bénabar : T'as vu Bruno le son, c'est top au niveau de la salle.

Bénabar : oui, je m'en suis rendu compte mais c'est plus vous les gars. Et toi, tu penses quoi du concert ?

Le musicien : très bien, bon accueil, bon acoustique et bon public. Nous nous sommes amusés.

Châteaubernard info : oui, nous l'avons constaté. Est-ce que le jeu de scène est improvisé ?

Bénabar : j'aime pas quand tout est prévu. Je préfère laisser libres mes musiciens. Ils vivent la soirée et adaptent le jeu selon l'ambiance. Tout ce qui est trop organisé me dérange. Nous devons vivre le concert et profiter de ces moments.

Châteaubernard info : durant la soirée, nous avons apprécié votre proximité avec le public.

Bénabar : oui, il faut que l'on conserve cela pour les autres salles. Les petites salles permettent d'être proche.



génial. On s'amuse sur scène ; on va le garder même si on nous demande de ne pas le faire. Les avis sont partagés sur cette séquence, mais nous on l'aime. Un retour au début d'année avec cette musique, ce soir, c'était magique.





Soirée inaugurale

*Musique des forces
aériennes*

Premier test réussi pour l'acoustique de la grande salle : la Musique des forces aériennes surprend, amuse et ravit !

Tout le monde a pris place sur les gradins afin d'entendre le très beau programme mi classique mi contemporain concocté par la Musique des Forces aériennes : une qualité de jeu qui ne cédait en rien à la fantaisie ni à l'humour et en a surpris plus d'un !

En sortant, un peu plus tard dans la nuit, une jeune femme avouait les yeux pétillants " Je n'avais jamais assisté à un concert de musique classique. C'était magnifique... "



Grand Chœur de l'Abbaye aux Dames de Saintes

Dirigé par Michel Piquemal, le Grand Choeur de l'Abbaye aux Dames nous propose sa " Musique à Buenos Aires ", programme original de musique classique comprenant :

La Misatango de Martin Palmeri, mariage du tango et du classique avec quintette à cordes, bandonéon et piano. Sur le rythme et les harmonies du bandonéon, les voix dansent le tango de cette Messe à Buenos Aires.



Las Indianas de Carlos Guastavino, six chants exaltant une culture liée à la nature et aux éléments. Sur des rythmes de danses populaires, les mélodies sont transcendées par le jeu du piano, tantôt éblouissant et virtuose, tantôt intimiste et raffiné.

Adios Nonino d'Astor Piazzolla, pièce écrite par le compositeur en hommage à son grand-père disparu. Elle est interprétée par le quintette à cordes et le bandonéon.



CALENDRIER DE COLLECTE 2015

des sacs noirs et des sacs jaunes

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 16
M 1	V 1 FÉRIÉ	L 1 23	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ
J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2 45	M 2	S 2
V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 32	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
S 4	L 4 19	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4 01
D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5 41	J 5	S 5	M 5
L 6 FÉRIÉ 15	M 6	S 6	L 6 28	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7 37	M 7	S 7	L 7 50	J 7
M 8	V 8 FÉRIÉ	L 8 24	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 46	M 9	S 9
V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	L 11 20	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 FÉRIÉ	V 11	L 11 02
D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
L 13 16	M 13	S 13	L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	J 14 FÉRIÉ	D 14	M 14 FÉRIÉ	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
M 15	V 15	L 15 25	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
V 17	D 17	M 17	V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	L 18 21	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 03
D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
L 20 17	M 20	S 20	L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
M 22	V 22	L 22 26	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
V 24	D 24	M 24	V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	L 25 FÉRIÉ 22	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 FÉRIÉ	L 25 04
D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26	M 26
L 27 18	M 27	S 27	L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
M 29	V 29	L 29 27	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
	D 31		V 31	L 31 36		S 31		J 31	D 31

Préparez-vous dès maintenant au changement de 2016
Nous devons avoir des bacs conformes aux conditions de collecte

La commune prévoit d'équiper chaque foyer avant le 1^{er} janvier 2016

Un article détaillé vous sera présenté lors du prochain numéro Châteaubernard info

